

# REBECQ À LA UNE

## LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGEMESTRE



Le journal que vous tenez entre les mains est déjà le 50<sup>ème</sup> numéro de votre revue communale, Rebecq à la Une, qui vous renseigne régulièrement au sujet de la vie de nos villages. Un anniversaire qui montre l'importance durable que nous donnons à l'information en toute transparence.

De nombreux habitants nous ont interpellés à propos d'un petit guide commercial carré reçu dans leurs boîtes aux lettres et dans lequel les informations relayées étaient incorrectes. Je vous informe qu'il ne s'agit nullement d'une publication communale, mais bien d'un guide édité par une société privée. Le guide communal (un petit livret relié format poche) sortira, lui, début 2017 et portera en couverture le logo communal, ce qui vous permettra de le reconnaître facilement. Vous souhaitez y être référencé ? Vérifiez que vos informations sont correctes sur notre site [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be) (rubrique « vie économique » ou « santé »).

Avant l'hiver, de gros travaux seront réalisés afin d'embellir et de rénover nos voiries, avec notamment la poursuite des travaux du quartier Rue de l'Ecole et le début du chantier de la Grand Place de Quenast. D'autres voiries seront également réparées, notamment

■ le Chemin du Stoquois, le Sentier de la Senne, le rond-point Urban (du 3 au 7 octobre)

■ la Route de Quenast (par portions du 10 au 14 octobre)

■ **Le Rond-point Breda, qui sera fermé totalement à la circulation du vendredi 14 octobre à 18h au dimanche 16 octobre à 18h. L'entrée et la sortie d'autoroute seront fermées durant ce week-end.**

■ le Chemin Millecamps (du 17 au 19 octobre)

■ la Rue de Ham (du 19 au 21 octobre)

Tous ces travaux généreront quelques difficultés de circulation, je vous recommande donc d'être prudents sur les routes, et d'anticiper au maximum vos déplacements pendant ces quelques jours, afin de voyager en toute sécurité, pour ensuite rouler confortablement sur des voiries rénovées.

Dans un cadre plus festif, j'ai eu l'occasion de participer, en compagnie de 70 Rebecquois (et Quenastois et Wisbecquois et Biergheois) motivés, à l'émission télévisée « 71 » sur RTI-TV, au profit du Rail Rebecq Rognon, le petit train du Bonheur, émission à voir sur vos écrans le mercredi 26 octobre à 18h30 !

**Dimitri LEGASSE**

**CIMETIÈRES COMMUNAUX**  
DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS

**REBECQ EN FLEURS**  
LES RÉSULTATS

**NOTRE DOSSIER**  
**Conseil**  
**Consultatif de**  
**l'Agriculture**

«**Senne**  
**et Carrières**»

LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 AVRIL

### INFORMATION:

- L'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre Patricia Venturelli félicite Madame Micheline Legrain pour son action en faveur du **Télévie** 2016, qui se clôturera par la remise d'un chèque de 8.250€.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse évoque un périodique de l'asbl 4 balzanes et signale que l'article relatif à la soi-disant suppression des subsides communaux présente deux «erreurs»: la Commune n'a pas supprimé le subside, c'est l'asbl qui, du fait de son refus de communiquer sa liste de membres et en connaissance de cause, s'est exclue du cadre réglementaire fixé; le traitement de la liste se fait, contrairement à ce qui est soutenu par l'ASBL, dans le plus grand respect de la vie privée, l'administration ayant l'habitude (à l'instar de ce qui se fait pour les casiers judiciaires par exemple) de gérer ce type d'information, qui ne peuvent être utilisées que dans le but pour lequel elles sont demandées.
- La Présidente du CPAS, Sophie Keymolen, rappelle le Family Day qui se tiendra le dimanche 24 avril 2016.
- Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse et l'Echevin des Travaux Axel Demol informent l'assemblée du fait que le déplacement de l'arrêt de bus de l'ancienne gare de Rebecq pourra bien se réaliser en accord avec les TEC et la SRWT.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la désignation d'**agents sanctionneurs provinciaux** en matière d'arrêt et de stationnement.
- A l'unanimité, le Conseil fixe les modalités de mise en œuvre du Règlement communal en matière d'**affichage sur la voie publique**.
- A l'unanimité, le Conseil approuve la participation financière annuelle de l'Administration communale de Rebecq au **Contrat de Rivière** Senne pour la période 2017-2019.
- A l'unanimité, le Conseil adopte un nouveau Règlement relatif aux **funérailles et sépultures**.
- A l'unanimité, le Conseil adopte les **marchés** suivants:
  - Marché de stock 2016 (61.983,47 € HTVA)
  - Ecoles communales, sécurisation des accès extérieurs (16.500,00 € HTVA)
  - Petit Moulin d'Arenberg, restauration de la meunerie et du mur d'enceinte (75.200 € HTVA)
  - Maison des Jeunes, remplacement des menuiseries extérieures (20.650 € HTVA)
- A l'unanimité, le Conseil approuve l'introduction d'une demande de **subvention** dans le cadre des aménagements de sécurisation des biens et des personnes dans les communes de la Province du Brabant wallon.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 MAI

- Par 18 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales des **Intercommunales** IMIO et SWDE.
- Le Conseil prend connaissance de l'élection de A.Hautenaue et F.P.Borgniet en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du Conseil de Fabrique et de F. P.Borgniet en qualité de membre du bureau des marguilliers de la **Fabrique d'Église** Saint Fiacre ainsi que de l'élection de A.Hautenaue, M.Machiels et F.P. Borgniet en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite Fabrique.
- Par 18 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le compte 2015 de la **Fabrique d'Église** Saint Martin de Quenast, dont les résultats se présentent comme suit : recettes 48.680,76 € dépenses 39.907,14 €, soit un excédent de 8.773,02€ après intervention communale de 16.393,02€.
- Par 12 OUI, et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte communal 2015 et la première modification budgétaire 2016.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants:
  - Réfection de portions de voirie hydrocarboné 2016 (187.475,84 € HTVA)
  - Réfection de la Route de Quenast (199.384,12 € HTVA)
  - Marquages routiers et signalisations N6/N7 (199.964,55 € HTVA)
- A l'unanimité, le Conseil décide la prise en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2016 au 30/09/2016, de 30 périodes/semaine du salaire d'un(e) maître de **néerlandais** temporaire.
- A l'unanimité, le Conseil décide la prise en charge sur fonds communaux, du 01/09/2016 au 30/09/2016, de 10 périodes/semaine du salaire d'un(e) **instituteur(trice)** primaire temporaire.
- Le Conseil prend connaissance du rapport relatif à **l'emploi des travailleurs handicapés** au sein de la Commune de Rebecq, établi au 31 décembre 2015.
- A l'unanimité, le Conseil approuve **l'inventaire des logements publics** sur le territoire de la commune de Rebecq.
- Par 15 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2015 de la **Fabrique d'Église** Saints Pierre et Martin de Bierghes, dont les résultats se présentent comme suit: recettes 35.517,68 €, dépenses 30.279,95 €, soit un excédent de 5.437,73€ après intervention communale de 19.589,08€
- Par 19 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de **l'Intercommunale SEDIFIN**.

### QUESTIONS D'ACTUALITÉ:

- Christian Mahy, Conseiller communal, signale que le dispositif placé sur le **sentier reliant la plaine de jeu au Tennisland** est mal adapté pour le passage des poussettes. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que la demande n'est pas récente et que plusieurs dispositifs ont déjà été testés sans donner satisfaction. Les dispositifs ont été régulièrement vandalisés. Le problème est le passage en mobylette par des personnes qui n'ont pas la courtoisie de descendre de leur engin à proximité de la terrasse du Tennisland. Les services techniques seront invités à adapter le dispositif, sachant que «l'équilibre» est difficile à trouver entre le passage des poussettes et le fait d'empêcher le passage des mobylettes.
- Sylviane Masy, Conseillère communale, signale un **affaissement de terrain au Chemin Marais Bourleau**. Le Bourgmestre en titre Dimitri Legasse répond que la Commune en est informée et a déjà sollicité les Carrières pour une remise en état (les Carrières mènent actuellement une étude pour connaître les causes du glissement de terrain). Dans l'attente de celle-ci, un arrêté a été pris pour interdire le passage dans ce chemin agricole.

# OPÉRATION CARTABLE



Le 1er septembre c'était la rentrée des classes.

Mais c'était aussi la rentrée pour MAX qui était présent pour participer à l'Opération dont le but est de lutter contre les incivilités aux abords des écoles, appelée «ACTION CARTABLE».

Max, personnage emblématique de cette campagne, accompagnait les enfants et les parents pour leur rappeler les règles à adopter

en matière de sécurité routière (stationnement, vitesse, ..) et la bonne conduite à suivre pour se rendre à l'école.

Concrètement, MAX vous a présenté sur un marque-page à glisser dans le journal de classe des enfants toutes les consignes pour veiller à sensibiliser l'élève, mais aussi les parents, souvent à l'origine d'infractions.

Nos policiers étaient présents également pour aider Max dans son travail et pour veiller au bon déroulement de la rentrée.

Une première phase d'information s'est déroulée du 1er septembre au 9 septembre. Elle a été suivie par des actions répressives afin de répondre aux incivilités encore présentes aux abords des écoles.



## En voiture, ...

- J'ATTACHE MA CEINTURE DE SÉCURITÉ, MÊME POUR LES PETITS TRAJETS.
- DEVANT L'ÉCOLE, JE SORS DE LA VOITURE DU CÔTÉ DU TROTTOIR.
- QUAND JE DESCENDS DE LA VOITURE, JE DEVIENS PIÉTON.

## Mes parents, ...

- VEILLENT À CE QUE LES OCCUPANTS DU VÉHICULE SOIENT BIEN ATTACHÉS ET DANS DES SIÈGES ADAPTÉS.
- RÉDUISENT LEUR VITESSE À L'APPROCHE DE L'ÉCOLE.
- NE SE STATIONNENT JAMAIS EN DOUBLE FILE OU SUR LE TROTTOIR.



# DES COURS DE NÉERLANDAIS DÈS LA 3ÈME MATERNELLE

Depuis la rentrée, des cours de néerlandais sont dispensés dans les écoles communales dès la 3ème maternelle, **financés sur fonds propres par la Commune**. Jusque là, les cours étaient ouverts à partir de la troisième année primaire, mais, vu les échos positifs, la Commune a décidé d'inscrire leur développement dans le Programme Stratégique Transversal (PST). La réalisation effective est chose faite depuis le 1er septembre. **Le « projet néerlandais » permet donc désormais aux élèves de profiter de cours à raison d'une heure par semaine en troisième maternelle, première et deuxième primaire, deux heures par semaine en troisième et quatrième primaire et quatre heures par semaine en cinquième et sixième primaire.** Une manière d'amener progressivement les enfants à l'étude de la seconde langue nationale, et leur ouvrir ainsi les meilleures perspectives d'avenir.

Les cours sont dispensés par deux maîtres spéciaux de néerlandais, Mmes Mélanie Soubrier et Mélanie Jaspers (photo), qui mettent beaucoup d'enthousiasme à transmettre à nos enfants le goût des langues !



# ABEILLES, GUÊPES, BOURDONS... UTILES DANS VOS JARDINS



Photo : <http://mag.plantes-et-jardins.com/conseils-de-jardinage/fiches-conseils/installer-un-hotel-a-insectes>

La Commune de Rebecq vient d'entrer dans la quatrième année consécutive du Plan Maya. En effet, nous nous sommes engagés, depuis 2013, à **mener des activités favorisant le développement des insectes pollinisateurs sur le territoire communal** (installation de ruchers, création de prés fleuris, fauchage tardif, plantation d'arbres fruitiers et de plantes mellifères, etc.). Dans ce cadre, nous vous invitons également à créer, dans vos jardins, des espaces propices aux auxiliaires indispensables dans la pollinisation de nombreuses plantes. L'installation d'un hôtel à insectes offre, par exemple, des abris aux différentes espèces d'abeilles sauvages tandis que laisser un coin sauvage dans son jardin est un moyen très simple de leur permettre de trouver de quoi se nourrir.

## Que faire si vous trouvez un « nid » d'abeilles dans votre jardin ?

Dans un premier temps, ne pas s'en approcher. **Surtout ne pas utiliser d'insecticides ou tenter de l'enlever soi-même.** En effet, recueillir un « nid » demande de l'expérience et un équipement adéquat. La meilleure chose à faire est de contacter les apiculteurs de Rebecq. Ceux-ci pourront vous conseiller et juger des démarches à entreprendre. Pour autant que ce soit accessible, ils peuvent enlever le « nid » et réintroduire les abeilles dans des ruchers et, de cette façon, leur éviter une mort précoce. Au contraire, s'il est situé à plus de trois mètres de hauteur, dans un ancrage de façade, un plancher ou une isolation de toiture, il faut faire appel aux pompiers pour destruction.



Photo : <https://www.flickr.com/photos/woueb/6789081269>

Pour contacter l'Union des Apiculteurs de Rebecq et d'Enghien : <http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/uare/spip.php?article3&lang=fr>

**Le « nid » rencontré dans vos jardins est en réalité un essaim d'abeilles. Mais d'où provient-il ?** Il faut savoir que la vie sociale d'une ruche est assez fascinante, avec des rôles bien définis. La reine permet, à elle seule, via sa ponte, de développer la colonie. Lorsque la ruche devient trop petite, ou pour d'autres raisons, la reine, une partie des abeilles et des faux-bourdon (les mâles) quittent celle-ci. On dit alors qu'ils essaient. Généralement l'essaimage a lieu au début de l'été afin d'accumuler assez de provisions avant l'hiver. Dans le même temps, les abeilles qui sont restées dans la ruche veillent à la naissance d'une nouvelle reine.

## Vous désirez en apprendre davantage sur les insectes pollinisateurs ?

Une conférence, avec pour thème « Abeilles, guêpes et bourdons, tous des hyménoptères ! », sera organisée le **21 octobre à l'ancienne Gare de Rebecq**. La Présidente de l'Union des Apiculteurs présentera les différences et similitudes de ces différents insectes par rapport à leur habitat, leur nourriture et leur cycle de vie. L'objectif de cette conférence est de vous permettre de répondre à la question : « Comment favoriser tous ces pollinisateurs ou insectivores au sein de notre environnement ? ».

Source : <http://www.ecoconso.be/fr/Que-faire-si-un-essaim-d-abeilles>

## ATELIERS CULINAIRES, UN LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS



Au cours de cette saison 2015-2016, le CPAS a vu naître, grâce à la Province du Brabant Wallon, le projet « ateliers culinaires » en lien avec les projets de lutte contre l'exclusion des personnes âgées.

Pour ce projet, nous avons choisi de travailler en collaboration avec différents acteurs de terrain locaux dont le Plan de Cohésion Sociale, la Maison des Jeunes, l'ASBL « Un dimanche à la campagne » représentée par Monsieur Scutenaire et l'association « Les 2 choux de table » représentée par Monsieur LHOIR. Ces collaborations nous ont permis de rassembler différentes générations lors de nos ateliers.

Ce projet a allié la lutte contre l'isolement, le partage des connaissances et la découverte de nouvelles saveurs. L'objectif était également d'insister sur l'importance d'une alimentation saine.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter Mme GEORGES Lucie : 067/ 63.90.13.



# REBECQ EN FLEURS 2016 – LES RÉSULTATS !

## CATÉGORIE : FAÇADE MAISON DE RANGÉE

1. **TRESNIE Chantal**,  
Chemin du Blocu 14
2. **GIARRATANO Giuseppa**,  
Route de Bruxelles 38
3. **DERIDDER José**,  
Chemin du Beau Site 7
4. **MICHELIS Denise**,  
Rue du Montgras 112
5. **DIPAOLA Angelina**,  
Rue Marais à Scailles 13
5. **TRESNIE Lucien**,  
Rue Docteur Colson 94



## CATÉGORIE : FAÇADE AVEC JARDINET À L'AVANT

1. **DE GENDT Paula**,  
Rue des Aubépines 8
2. **DUMASY Andrée**,  
Rue des Aubépines 12
3. **TRESNIE Simone**,  
Chemin de la Chaussée 52
4. **VANBUSSEL Claude**,  
Rue des Cerisiers 3
5. **GIGANTE Giovanni**,  
Rue des Aubépines 24



## CATÉGORIE : MAISON 3 OU 4 FAÇADES AVEC JARDINET À L'AVANT

1. **VAN ELDER Carine**,  
Sentier Delaunoy 8
2. **FIXELLES Paul**,  
Chemin de Wisbecq 10
3. **PAQUOT-ENGELBEEN**,  
Chemin du Croly 62
4. **LATTENIST Françoise**,  
Chaussée d'Enghien 69
5. **HOUBART Christine**,  
Rue des Etangs 25



## CATÉGORIE : JARDIN FLEURI

1. **ILIC Raymond**,  
Rue de la Station 14
2. **FIXELLES Paul**,  
Chemin de Wisbecq 10
3. **LATTENIST Françoise**,  
Chaussée d'Enghien 69



## CATÉGORIE : JARDIN AU NATUREL

1. **THIESSET Frédéric**,  
Chemin du Stoquois 82
2. **LAUWAERT Rudy**,  
Rue de la Chapelle 28
3. **KEPPENS Charly et Eliane**,  
Rue Mont Plaisir 26



## BOURSES D'ÉTUDES ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017

Les allocations d'études, plus communément appelées «bourses d'études» sont des aides octroyées par la Communauté française aux élèves de condition peu aisée. Ces aides peuvent être sollicitées dans l'enseignement secondaire ou supérieur. Pour en bénéficier, il faut généralement remplir certaines conditions comme :

- ▮ fréquenter un établissement d'enseignement de plein exercice
- ▮ être élève régulier
- ▮ sauf dérogation, ne pas répéter une année d'études ou ne pas suivre une année de niveau égal ou inférieur à une année déjà accomplie auparavant
- ▮ ne pas dépasser le montant maximum des revenus autorisés pour prétendre à une bourse
- ▮ ...

Les allocations d'études ne sont pas octroyées automatiquement. Un formulaire de demande doit être envoyé, chaque année scolaire. Il peut être introduit via un formulaire électronique (traitement prioritaire) ou via un formulaire papier.

Nous vous invitons à consulter leur site internet  
<http://www.allocations-etudes.cfwb.be>

## QUENAST'IVALES !

Encore une belle édition avec des nouveautés : une plage artificielle, un trampoline géant, du tir à l'arc et les autres activités toujours très demandées comme la piste de quad, le mur d'escalade, les jeux en bois, le grimage, etc. Une belle collaboration entre la Maison des Jeunes, le Centre culturel et le Comité d'Animation du Village de Quenast pour offrir à toutes les familles une journée ludique et sportive avant la rentrée scolaire.

# Quenast'ivales

Dimanche 28 août 2016

10h - 17h



## LIGUE NATIONALE POUR LA PROTECTION DU FURET (L.N.P.F.)

Les furets font partie de ce que l'on appelle les NAC (Nouveaux animaux de compagnie). Peu connus du public, ils sont parfois achetés comme cadeau et laissés à l'abandon par leur propriétaire en grandissant car ils nécessitent des soins spécifiques. Depuis 15 ans, des passionnés se démènent pour défendre la cause des furets en informant le mieux possible. D'abord implantée à Bruxelles, la ligue est venue s'installer à Rebecq.

Ce lieu est à la fois un refuge et un lieu permettant l'adoption d'un furet dans les meilleures conditions (vaccinés, stérilisés et pucés) ainsi qu'une pension adaptée aux besoins propres de cet animal. On y organise des journées rencontres avec les membres et on y assure un suivi vétérinaire. Une brochure est également éditée trimestriellement.

En pratique : L.N.P.F. Refuge, chaussée de Mons, 26 à 1430 Rebecq.  
Tél : 067/33.67.67 | <http://www.protectionfuret.be> | [protection.furet@skynet.be](mailto:protection.furet@skynet.be)



# LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS :

## Travaux réalisés :



- Réfection des voiries et trottoirs **Rue de la Station, Rue de l'École** : phases 1,2,3 terminées (depuis la Rue de la Station jusqu'au carrefour avec le Chemin de la Chaussée)



- Aménagement du **Quai des Italiens** à l'occasion du 70ème anniversaire de l'immigration Italienne.



- Aménagement du **parking** près du centre administratif et de l'école communale de la Ruelle Al Tache.
- Restauration des **monuments aux morts** sur la Place de Bierghes et au Chemin de Ripain.



- Nouveau **Musée du porphyre**



- **Classes** repeintes dans les écoles



- **Réfectoire** restauré à l'école de la Rue de Saintes

## Travaux en cours :

- Réfection des voiries et trottoirs **Rue de la Station, Rue de l'École** les travaux se poursuivent avec la partie allant du carrefour Chemin de la chaussée jusqu'au Chemin du Bloquiau et devraient s'achever fin octobre.
- Important travail de **marquages routiers** sur tout l'axe reliant la N6 et la N7. (Cheminement cycliste).
- **Réfection de nombreuses voiries** avant l'hiver. Ces travaux nécessiteront des aménagements ponctuels de circulation (priorités, feux temporaires, etc) :
  - Rond-point Urban
  - Rond-point Breda
  - Route de Quenast
  - Sentier de la Senne
  - Rue de Ham
  - Drève Léon Jacques (réfection partielle)
  - Chemin du Stoquois (réfection partielle)
  - Chemin de Braine et Chemin Millecamp (réfection partielle)
  - Chemin du Gibet et Rue Maurice Bouvette (réfection partielle)

## Travaux à venir :

- Asphaltage de la **cour de l'école des Tourterelles** et pose de dalles caoutchouc sur une partie de la cour à l'**école de Bierghes** (dernier trimestre 2016)
- Mise en souterrain du réseau basse tension et du nouveau réseau électrique suite à l'aménagement de la **Grand-Place de Quenast** (1e semestre 2017)



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



En cette année 2016, les CPAS fêtent leurs 40 ans d'existence. En effet, même si l'action sociale existe depuis le Moyen-Age avec la création des premières associations caritatives, le cheminement vers les CPAS dans la forme que nous leur connaissons actuelle-

ment s'est étendu sur de nombreuses années. Les premiers hospices, par exemple, sont apparus surtout dans le courant du dix-huitième siècle. En Belgique, les CAP (Commissions d'Assistance Publique) ont été mises en place dès 1925. Mais c'est le 8 juillet 1976 que le Parlement belge a voté une loi consacrant le droit à l'aide sociale, afin de permettre à chacun de mener une existence conforme à la dignité humaine. Depuis 1976, donc, chaque Commune dispose d'un CPAS auquel chaque citoyen peut faire appel, en toute confidentialité. N'hésitez pas à pousser notre porte ! Pour rappel, les permanences du service social ont lieu les mardis, jeudis et vendredis entre 8h45 et 11h45, ou sur rendez-vous. Les autres services sont joignables par téléphone ou sur rendez-vous durant les heures de bureau.

Outre l'aide sociale, le CPAS vous propose de nombreux services, comme par exemple les aides familiales, la médiation, ou un atelier informatique à destination des seniors, que nous vous présentons dans les pages suivantes. Nous sommes également très heureux de l'ouverture récente de la nouvelle crèche L'Ecolline, à Bierghes, qui rencontre un beau succès.

En ce mois de rentrée, je n'oublie pas les étudiants qui ont repris le chemin de l'école et je leur souhaite pleine réussite pour cette année scolaire.

Au plaisir de vous rencontrer,

**Sophie KEYMOLEN**

## AIDES FAMILIALES

Afin de permettre aux citoyens Rebecquois de bénéficier des services d'aides familiales, le CPAS est conventionné avec plusieurs partenaires : l'ASD, la CSD, l'ISBW et l'AFE.

Ces services bénéficient d'une intervention financière de notre Centre pour les prestations des aides familiales.

La mission de ces services : **favoriser le maintien/le retour à domicile**, l'accompagnement et l'**aide à la vie quotidienne** des personnes isolées, âgées, handicapées, malades ainsi que des **familles en difficultés**.

Les personnes qui présentent une incapacité à réaliser des gestes de la vie quotidienne et qui souhaitent pouvoir continuer à vivre de manière autonome peuvent recourir à ces services. Une assistance peut leur être prodiguée sous des formes diverses : **aide à la préparation des repas, faire les courses, tâches ménagères**, etc. .

Les demandes sont traitées par une assistante sociale qui examine la situation sociale et personnelle de chacun. Elle détermine les besoins et propose, en concertation avec l'environnement familial ou de proximité, la solution la plus adaptée.

Le prix des prestations est fixé sur base des revenus du ménage.

En cas de besoin les numéros des services sont les suivants :

- ASD (Aide et soins à domicile du Brabant Wallon) : 067/89.39.49
- CSD (Centrale de Service à domicile du Brabant Wallon) : 010/84.96.40
- ISBW (Intercommunale sociale du Brabant Wallon) : 081/61.42.48
- AFE (Aide aux familles d'Enghien et environs) : 02/395.84.51

## ACCUEIL DE L'ENFANCE : LE CPAS PÉRENNISE LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES

Le Centre Public d'action Sociale de Rebecq a conclu une convention de collaboration avec l'Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW) en vue de reprendre le service des accueillantes d'enfants conventionnées qui jusqu'alors était géré par l'A.S.B.L. « *Sœurs Lucrèce et Louisa* ». L'objectif du CPAS est de pérenniser et de développer à l'avenir ledit service avec l'appui de l'ISBW qui est une structure professionnelle disposant d'une expertise reconnue.

Ce service, agréé et subventionné par l'O.N.E., est aujourd'hui composé de trois accueillantes qui proposent à domicile un accueil de qualité et de proximité d'un maximum quatre enfants ayant entre 0 à 3 ans.

Par ailleurs, il convient de souligner que le CPAS veille à assurer une réelle continuité et une cohérence globale entre ledit service et ceux qui sont de longue date organisés par le CPAS : la M.C.A.E. « *Les Pitchounets* » à REBECQ, la M.C.A.E. « *Les Spirous et Cie* » à QUENAST et la crèche « *L'Ecolline* » à BIERGHES.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les accueillantes conventionnées :

■ Mme BORREMANS Fabienne :  
fabiennebo@hotmail.com  
067/67 06 09 | 0479/78 92 03

■ Mme BOUGARD Pascale :  
pascalbougard@hotmail.com

■ Mme LEFEVRE Véronique :  
lefevre84@hotmail.com  
02/390 96 48

Intercommunale sociale du Brabant Wallon  
Route de Gemblooux, 2 | 1450 CHASTRE  
Tél. :081/622.758 | Fax : 081/622.759



# ATELIER D'INITIATION À L'INFORMATIQUE, INTERNET ET TABLETTES NUMÉRIQUES : REPRISE EN OCTOBRE 2016



Depuis 2013, le CPAS de Rebecq et le Conseil consultatif des aînés organisent ensemble, avec la collaboration de l'asbl Begian Senior Consultants Wallonie, des ateliers d'initiation à l'informatique et à Internet. Ce sont ainsi près de 65 personnes en 3 ans qui ont appris l'utilisation d'un ordinateur.

Au cours de la saison 2015-2016, un atelier spécialement consacré aux tablettes numériques a été développé. Les seniors ont pu découvrir un outil facile à utiliser et qui nécessite peu de

connaissances informatiques. Surfer sur Internet devient alors un vrai jeu d'enfant.

Pour 2016-2017, nous envisageons d'accroître le nombre d'ateliers tablettes numériques. Une initiation à l'ordinateur sera maintenue et le contenu des ateliers sera adapté en fonction de la demande du public.

La séance d'information et d'inscription se tiendra le jeudi 6/10/2016 à 10h00 dans les locaux de l'Administration communale.

## EFFET MÉDIATION



Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de notre Commune, le CPAS a souhaité s'adjoindre la collaboration de services tels qu'Effet médiation et Actions sociales du Brabant wallon.

Ces asbl assument, dans leur domaine de compétences, des permanences au sein de notre Centre.

L'asbl « **Effet médiation** » a pour but de rendre accessible à tous le recours à la médiation avec l'implication d'un tiers neutre et impartial.

L'asbl veille à créer un espace de dialogue où chacun peut exprimer son point de vue et apporter des solutions dans des situations conflictuelles telles que :

- les conflits de voisinage (nuisance nocturne-diurne, problème de mitoyenneté, ...)
- les difficultés de communication entre parents – enfants/ados, grands-parents-petits-enfants, beaux-parents – parents ou au sein de la famille élargie, ...
- la séparation ou le divorce (hébergement des enfants, pension alimentaire, éducation, ...)
- les désaccords liés à un décès (organisation de la vie de la personne veuve, partage de l'héritage, ...)
- les problèmes scolaires (décrochage, désaccord professeur/élève/direction et/ou famille...).

A partir de septembre, une permanence se tiendra un jeudi par mois de 8h45' à 11h45' aux dates suivantes :

- 20/10/2016
- 17/11/2016
- 15/12/2016

Les honoraires d'une séance de médiation (1h à 1h30) s'élèvent à 35 € par partie au conflit. Dans certains cas, une intervention du CPAS est prévue.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Monsieur ANKAERT au 067/67.06.68.

### Actions sociales du Brabant et la Cellule consomériste, à vos côtés pour consommer malin

La Cellule consomériste propose une approche préventive des problématiques du **surendettement** et de la **surconsommation**, par des animations sur des thèmes variés tels que :

- Le budget, une question d'équilibre ;
- Les arnaques / la publicité ;
- Les crédits ;
- Trucs et astuces économiques ;
- Comment réduire sa facture santé ? ;
- Comment manger sainement et à moindre coût ? ;
- Les produits cosmétiques économiques ;
- Les produits ménagers économiques ;

- Les fêtes de fin d'année sans se ruiner ;
- La rentrée scolaire sans galère ;

Par des outils pédagogiques adaptés, ces actions de sensibilisation permettent à chacun de s'exprimer sur le sujet abordé et d'être acteur de sa consommation.

Un groupe sera constitué pour la saison 2016-2017.

Une séance d'information se tiendra le lundi 3/10/2016 à 10h00.

Enfin, dès le mois d'octobre 2016, des permanences destinées au tout public seront organisées 2x/mois. Elles auront pour objectifs d'informer le public sur la médiation de dettes ainsi que sur la procédure en Règlement collectif de dettes. La cellule consomériste veillera à guider, informer et orienter vers les structures spécialisées

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Madame BONAVENTURE au 067/63.67.04 ou Monsieur ROBETTE au 067/63.79.46.

Les permanences se tiendront aux dates suivantes :

- 11/10/2016
- 25/10/2016
- 08/11/2016
- 22/11/2016
- 06/12/2016
- 20/12/2016

## RECRUTEMENT ÉTUDIANT

Le CPAS recrute un(e) étudiant(e) un week-end sur deux de septembre 2016 à juin 2017. Ce poste est réservé aux étudiants qui suivent une

formation soit d'aide-soignant, soit d'aide aux familles, soit d'infirmier.

Infos : 067/67.04.59

## LA CONSULTATION ONE, POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

La consultation ONE est un service public offert **gratuitement** à tous les parents ayant un enfant de 0 à 6 ans. La travailleuse médico-sociale (TMS) vous accompagne dans la découverte de votre rôle de parents et aborde avec vous vos différentes préoccupations.

Vous pouvez rencontrer la TMS lors de différents moments :

■ à la **consultation médicale préventive** tous les mardis après-midi sur rdv (de 13h30 à 16h30 et le 2ème et 4ème mardi de 15h à 18h)

■ à la **permanence** au local le mercredi de 8h30 à 9h30

■ lors de l'**atelier parents** tous les mercredis de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires. Cet atelier est ouvert afin de vous accueillir pour un moment de détente et de jeux avec vos enfants. Le 2ème mercredi du mois, l'ONE avec la Bibliothèque communale de Rebecq pour raconter des histoires aux bébés et aux enfants.

■ à votre domicile

■ en entretien au local

Pour tout contact et information, vous pouvez joindre la TMS Rommes Genevieve au 0499/99.77.15 ou au 067/63.75.80. Le local se situe au 4 rue des Sauniers



## PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

### Quand ?

#### Vacances d'automne :

■ du 31 octobre au 4 novembre 2016  
(4 jours)  
de 8h30 à 16h30

Fermeture le 1er novembre 2016

#### Vacances d'hiver :

■ du 2 au 6 janvier 2017  
de 8h30 à 16h30

### Pour les enfants scolarisés en maternelle

■ **24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver**, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

#### Où ?

##### Ecole Communale

■ Ruelle Al'Tache  
1430 Rebecq

### Pour les enfants scolarisés en primaire

■ **24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver**, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

#### Où ?

##### Ecole Communale

■ Rue du Montgras, 36  
1430 Rebecq

### Renseignements :

Mme Cassandra Dupont,  
067/28.78.09  
pour les inscriptions et l'organisation.

### Inscriptions

#### Sur le site Internet :

■ [www.rebecq.be](http://www.rebecq.be), le samedi  
**08/10/16 de 9h à 18h**

#### Au service Population de la Commune :

■ le **08/10/16 de 9h à 10h30**

### Frais et modalités d'inscription :

**Vacances d'automne 20€ la semaine.**

**Vacances d'hiver 25€ la semaine.**

■ Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

### Garderie :

■ de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

■ 0,50€ la demi-heure

■ payée obligatoirement à la surveillante sur place.

### Repas :

■ Pique-nique à apporter

## LES JEUNES EMBELLISSENT VOTRE COMMUNE !

L'opération « Été solidaire » qui permet d'engager 10 jeunes pendant 10 jours en été a permis l'élaboration de chantiers pour la collectivité, tels que la **création d'un sentier d'accès au potager collectif du Clos des Augustines** moyennant la mise à disposition du matériel par la société de logements du Roman País, permettant dès lors à toute personne d'accéder aisément au potager (personnes âgées, écoles, etc.).



Une grande action de **peinture de jeux au mur et au sol** a été réalisée au sein de l'école située Ruelle Al Tache ainsi que la **réfection d'un mur tagué** à la Petite Ecole Bleue ou la peinture d'un mur à l'école de Bierghes.



D'autres actions ont été menées sur le territoire, comme de **l'élagage d'espaces verts** ou du **nettoyage de zones publiques**. Le dernier jour s'est clôturé par une **kermesse** au sein de la Maison de repos avec des animations pour les résidents et pour les 80 enfants des plaines de vacances, le tout encadré et animé par les jeunes engagés.

De belles réalisations qui montrent l'énergie et l'enthousiasme de nos jeunes ! Bravo !



## 40<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU MÉMORIAL VAN DAMME

Le vendredi 9 septembre, 18 jeunes ont été invités par le PCS à participer au Mémorial Ivo Van Damme au stade Roi Baudouin pour fêter le quarantième anniversaire de l'évènement. Outre des épreuves de sauts à la perche, des courses de courtes et longues distances se

sont succédé, le tout se terminant par un feu d'artifice et un concert. La famille royale était présente, ainsi que les frères Borlée qui ont été fortement acclamés par le public. Une soirée riche en émotions et en exploits sportifs !



## UN CONSEIL CONSULTATIF AGRICOLE À REBECQ

Rebecq, qui compte environ 11.000 habitants, est une Commune considérée comme « semi-rurale ». En effet, la grande majorité du territoire est composée de terres agricoles (75%) contre seulement 19% de terrains

bâti et 6% de forêts. C'est donc l'activité agricole qui façonne le paysage de Rebecq. Dès lors, il apparaît nécessaire de sensibiliser la population à celle-ci en vue de la faire perdurer.

### Qu'est-ce qu'un Conseil consultatif agricole (CCA) ?

Le CCA se veut être un lieu d'avis et d'échange entre les agriculteurs et la Commune. Il sera donc l'interlocuteur des autorités communales pour les matières liées aux questions agricoles. Au travers de ce Conseil, des thématiques diverses et variées pourront être abordées telles que l'amélioration des voiries agricoles, le ramassage des bâches, la mise en valeur des produits locaux ... ou tout autre thème utile à l'activité agricole. Dans un souci de flexibilité, les membres définiront eux-mêmes les objectifs et le fonctionnement de leur Conseil.

Organiser des marchés et vitrines de produits locaux ;

### Quelle structure, composition ?

Le CCA sera essentiellement composé d'agriculteurs habitants la Commune. Néanmoins, des rencontres avec l'ensemble des agriculteurs exploitants sur le territoire de Rebecq pourront être organisées de manière ponctuelle. Il y aura également des représentants du pouvoir communal, ainsi que des agents communaux qui assureront le suivi. Le Conseil pourra également inviter toute personne dont la présence sera jugée utile (responsable du service travaux, Natagriwal, GISER, FWA, ...).

### Quels impacts socio-économiques et environnementaux ?

#### Impact environnemental :

- Redynamisation de l'agriculture sur le territoire communal
- Entretien des espaces verts sur la Commune, conservation de la flore et la faune (entretien des haies)

#### Impact socio-économique :

- Amélioration des relations entre les agriculteurs et la Commune
- Découverte du monde agricole via diverses activités
- Impact et sensibilisation au monde agricole
- Promotion des produits du terroir



### Quelles missions pour le CCA de Rebecq ?

Plusieurs missions peuvent être envisagées et celles-ci seront affinées en fonction des besoins des membres. En voici quelques exemples :

Renforcer les liens entre les agriculteurs et la Commune ;

Améliorer les chemins agricoles ;

Apporter de l'information aux agriculteurs sur des thèmes variés (aides diverses, MAE : mesures agro-environnementales, diversification agricoles, permis d'exploiter, ...);

Réfléchir aux pratiques agricoles et à leur impact sur l'environnement (inondations, coulées de boue, ...). Cette mission pourrait déboucher sur la création d'une « charte agricole »/ « code de bonne conduite » ;

Sensibiliser la population locale au travail agricole (journées fermes ouvertes, visites, ...). Exemple : explication sur le fonctionnement des engins agricoles 24h/24h à certaines périodes de l'année, prévenir des différentes périodes de moissons, le métier d'agriculteur et ses contraintes, ... ;

Partager des informations pour les agriculteurs et entre les agriculteurs ;





## HERVÉ MEERSSCHAUT ÉCHEVIN DE L'AGRICULTURE

### QUELQUES QUESTIONS...

#### Pourquoi un Conseil consultatif agricole à Rebecq ?

L'idée de créer un CCA à Rebecq n'est pas nouvelle. En effet, avec un territoire composé essentiellement de terres agricoles, les besoins et intérêts de ce type de structure sont multiples. Cependant, c'est avec l'élaboration du PCDR que nous avons pris la décision de faire le pas. En effet, nous avons constaté qu'aucun agriculteur ne faisait partie de la CLDR. Face à ce constat, il nous est apparu d'autant plus évident qu'il fallait impliquer les agriculteurs via d'autres moyens afin qu'ils ne soient pas écartés de la vie communale.

#### Que pensez-vous du projet de mettre en place un CCA à Rebecq ?

C'est une excellente chose ! Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à y avoir pensé. De nombreuses communes ont d'ailleurs déjà mis en place ce type de structure. Au-delà de pallier au manque de lieu d'échange entre la Commune et les agriculteurs, le CCA permettra également de faire connaître davantage le métier d'agriculteur. Ce dernier étant souvent mal-connu, nous pourrions servir de relais avec le reste de la population pour aller vers plus de compréhension, plus de cohésion et davantage de convivialité au sein de Rebecq.

## TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.



Depuis quelques mois, quand on parle de citoyenneté à l'école, on pense au nouveau cours qui sera mis en place à partir du 1er octobre dans l'ensemble des écoles primaires officielles de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui remplacera une des 2 heures de cours philosophiques. Ce nouveau cours est sans contestation possible un plus, mais la citoyenneté et l'apprentissage de celle-ci à l'école, ne doit pas et ne se limite pas à ce seul cours.

L'apprentissage de la citoyenneté dans nos écoles se fait notamment à travers la procédure de renouvellement et de mise en place du Conseil communal des Enfants. Ainsi, ils découvrent le déroulement du processus démocratique : déclaration de candidature, campagne électorale, élection, mise en place du Conseil communal avec prestation de serment. Ensuite, les enfants élus devront choisir ensemble le ou les projet(s) qu'ils souhaitent développer dans l'intérêt ou pour l'ensemble des enfants de la Commune et/ou des différentes écoles ; ils devront ensuite revenir vers leurs pairs pour les leurs présenter. On peut parler ici de l'apprentissage de la citoyenneté au sens strict, à savoir la connaissance et la pratique de la gestion de la « cité ».

Mais l'apprentissage de la citoyenneté se retrouve également dans toutes une série de travaux et de tâches réalisés en classe comme par exemple lors des travaux de groupe où les enfants travaillent ensemble en se répartissant les tâches en vue d'atteindre ensemble un ou des objectif(s) commun(s) au groupe. Ce type de travail permet aux enfants de s'enrichir les uns les autres et leur apprend l'entraide et la solidarité.

D'une façon générale, la citoyenneté, au sens large, c'est l'apprentissage du vivre ensemble de manière harmonieuse dans la société, la capacité de s'épanouir à la fois comme personne et comme citoyen, qui a des droits et de devoirs, qui est libre, responsable, solidaire, autonome, inséré dans la société et capable d'esprit critique et de questionnement philosophique.

La citoyenneté à l'école, c'est l'apprentissage du savoir-être qui vient compléter l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,  
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.

[www.actioncommunallerebecq.be](http://www.actioncommunallerebecq.be)

### Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique « Tribune politique thématique »;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



L'« Education à la Philosophie et la Citoyenneté – EPC – », cours de rien à la base, s'est imposé à l'enseignement organisé par la Communauté française et officiel subventionné par elle, suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12.03.2015, par un mécanisme de dispense pour les cours de religion et de morale non confessionnelle.

Dans le libre catholique, le contenu du cours « EPC » ne fera pas l'objet d'un cours distinct mais sera dispersé dans d'autres disciplines, telles le français, l'histoire et la religion, par exemple.

Par les temps troublés que nous connaissons depuis de nombreux mois, cette obligation légale devient une opportunité de contrer l'individualisme et le populisme.

Réunir les élèves dans un cours afin qu'ils puissent mieux comprendre et partager les valeurs de « l'autre » nous paraît fondamental pour construire les bases solides d'un « vivre-ensemble » vital.

Ses atouts : permettre à l'enfant d'acquérir une capacité d'analyse objective des idées et des valeurs, de respecter le pluralisme des idées, d'apprendre la prise de parole dans un échange d'opinions, de vivre la démocratie en citoyen, de rechercher le consensus et d'être actif dans des projets utiles au mieux-être pour le plus grand nombre.

Mission ambitieuse et contenu riche pour nos enseignants, par ailleurs angoissés par l'impact de ce changement sans précédent au niveau de leur organisation de travail et leur emploi.

Nul doute que leur engagement fort pour la transmission du « savoir-faire » et du « savoir être » permettra à nos enfants de devenir des citoyens, acteurs d'un futur meilleur !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel

Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe

[www.mrrebecq.be](http://www.mrrebecq.be)

# THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE

## Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

**Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.**



En ces temps de turbulences séparatistes douloureuses, la remise en question de l'éducation philosophique dans les écoles est primordiale.

La pluralité assurée dans l'enseignement officiel par l'organisation de différents cours philosophiques ou de morale laïque doit être adaptée et renforcée par le cours de citoyenneté dès le 1er octobre dans l'enseignement fondamental.

Aussi vrai que chacun puisse vivre ses convictions religieuses en toute liberté, leur imprégnation et leur apprentissage se construisent au sein de la famille.

La division du groupe 'classe' en sous-groupes, sous motif de choix philosophique ne favorise pas la lutte contre les discriminations, les préjugés, les stéréotypes.

L'éducation à la citoyenneté sera un moyen d'inculquer à nos jeunes de manière plus pointue et commune le « vivre ensemble » forçant chacun à se découvrir comme personne responsable, solidaire, capable d'esprit critique et de questionnement philosophique.

Notre avenir en a fortement besoin.

Sans préjuger de l'efficacité de ce cours, nous formulons le souhait que celui-ci apporte à notre jeunesse, dès le plus jeune âge, la découverte d'une pensée autonome débouchant sur un dialogue inter-culturel.

L'aspect négatif cependant sera la mise en application très rapide de ce décret.

Peu de temps pour former les enseignants volontaires, pour organiser les écoles et le souci des maîtres spéciaux qui devront être préservés (comment ? capital périodes ?...).

Beaucoup de questions certes mais qui apportent l'augure d'un meilleur futur pour notre jeunesse.

Bonne rentrée à tous.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Marie-Thérèse, Alain, Julie & Arnaud

[www.re-nouveau.eu](http://www.re-nouveau.eu)



La citoyenneté à l'école... on en parle?

La citoyenneté est un ensemble de valeurs, comme la civilité, le civisme et la solidarité qui s'appuie sur les principes d'égalité, de dignité, de respect, de non-discrimination et de participation.

L'école jouant un rôle déterminant dans la vie de chaque individu et l'individualisme s'accroissant, il est primordial que la génération future soit actrice et non spectatrice du changement. L'école est le reflet de la société, une société qui va mal actuellement. C'est pourquoi, mettre les droits et devoirs humains au cœur de l'apprentissage et de la vie scolaire en instaurant des cours de citoyenneté permettraient de former de futurs adultes meilleurs que nous ne l'avons été. Ainsi, ces cours permettraient aux jeunes de développer un esprit critique, de pouvoir accepter une opinion différente de la leur, d'être plus solidaires, de vivre de manière sereine et respectueuse de la diversité culturelle les entourant, de gérer pacifiquement les conflits, etc.

Outre des cours théoriques, l'éducation à la citoyenneté peut se faire, notamment, au travers de divers jeux de coopération pour les plus jeunes ou en réalisant des projets intra et inter-classes pour les plus âgés. Plusieurs écoles se sont déjà lancées dans cette nouvelle pédagogie et les résultats semblent bénéfiques au mieux-vivre ensemble de l'établissement scolaire.

Bref, ces cours et/ou activités permettent d'éveiller et de sensibiliser chaque enfant à la démocratie, à la solidarité, à la tolérance et à la protection de l'environnement. Pourquoi y-a-t-il encore débat?

Meriem Ouajir, Christian Mahy Pour la locale Ecolo de Rebecq

[www.ecolo.rebecq.be](http://www.ecolo.rebecq.be)

<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>

## NOUVEAU!

### CURA TE IPSUM

Propose un coaching personnel principalement pour les personnes en situation de Burn-out et de stress professionnel.

L'accompagnement peut se faire de manière individuelle pour une approche plus « thérapeutique » ou collective par le biais de formations et l'organisation d'ateliers.

Pour plus d'informations, contacter  
Gérald Maes au 0477/59.21.23 ou  
consulter le site : [www.curateipsum.be](http://www.curateipsum.be)

### TUZZATO ALESSANDRO

Psychopédagogue et orthopédagogue  
clinicien

Rue de l'École, 68 – 1430 Rebecq  
0472/45.68.14  
tuzzato\_alexandros@msn.com

### DU NOUVEAU AU HALL OMNISPORTS : COURS COLLECTIFS DE VINI YOGA

Florence Vangansewinkel vous propose de pratiquer des postures en mouvement, en association avec la respiration pour vous procurer un sentiment de bien-être profond et de paix.

Les cours collectifs se tiennent au Hall Omnisports de Rebecq, rue Trieu du Bois, 11 le mercredi de 10h à 11h.

Contact : gsm : 0496/27.94.04 – mail :  
info@yoga-soham.be  
Site Internet : <http://www.yoga-soham.be>

## DE NOUVEAUX REGLEMENTS POUR NOS CIMETIÈRES

Notre Commune s'est dotée cette année de deux nouveaux Règlements pour ses cimetières. L'un concerne la gestion proprement dite du cimetière tandis que l'autre fixe le coût des concessions. Ces Règlements sont consultables au service population/état civil. En voici les grandes lignes :

### Redevance pour l'octroi de concessions dans les cimetières communaux :

- concession en pleine terre pour maximum 2 cercueils : 500 €
- concession en pleine terre pour maximum 2 urnes : 500 €
- concession en pleine terre pour maximum 3 urnes : 750 €
- colombarium pour maximum deux urnes : 500 €
- concession en caveau pour maximum 2 cercueils : 2000 € (caveau inclus) ou 500 € (sans caveau lorsque ceux-ci ne sont pas encore installés)
- concession en caverne pour maximum 2 urnes : 600 € (caverne incluse).

**Toutes ces concessions ont une durée de 30 ans. Leur prix doit être multiplié par cinq pour les non-Rebecquois. Il est toujours possible, exclusivement pour les Rebecquois, d'être inhumé en pleine terre gratuitement pour cinq ans.**

### Principaux changements dans le Règlement communal relatif aux funérailles et sépultures :

1. Notre service technique a déjà installé des **cavernes** aux cimetières communaux de Wisbecq et Quenast et envisage à la demande d'en installer à Rebecq et Bierghes. Ce nouveau type de sépulture permet d'inhumer deux urnes dans un petit « caveau », pour ensuite faire placer une dalle par-dessus et éventuellement d'y déposer des fleurs.
2. Il est à nouveau possible dans une concession pleine terre d'enterrer **deux cercueils l'un au-dessus de l'autre** (ex. : les deux conjoints dans la même sépulture).
3. Il est dorénavant, tant pour les nouvelles concessions que pour les anciennes, obligatoire de placer un **signe indicatif de sépulture**

comportant au minimum le nom et le prénom des défunts. Les caveaux ainsi que les concessions en pleine terre devront être pourvus d'une dalle horizontale avec éventuellement un fronton dont la hauteur ne dépasse pas la moitié de la longueur. Pour les concessions en pleine terre, une autre solution est également envisageable mais moyennant autorisation préalable, il s'agit du placement d'une bordure périphérique comblée par des graviers avec (ou sans) stèle. Le délai de placement de ces signes distinctifs est le suivant : dans l'année pour les caveaux et cavernes, au plus tôt six mois après l'inhumation et au plus tard 18 mois après l'inhumation pour les concessions en pleine terre. Les sépultures dépourvues de signes indicatifs (voir ci-dessus), seront considérées comme en état d'abandon et pourront faire l'objet d'une reprise par la Commune.

4. Il est bon de rappeler que **les travaux de placement, nettoyage, peinture, etc. des sépultures sont interdits entre le 3<sup>ème</sup> jour ouvrable précédant le 1er novembre et le 03 novembre inclus.**

### Durée des concessions dans les cimetières de l'entité :

- jusqu'en 1971, les concessions au cimetière étaient accordées à perpétuité ;
- de 1971 à 1998, les concessions étaient accordées pour 50 ans à partir de la dernière inhumation ;
- de 1998 à 2009, les concessions étaient accordées pour 50 ans à la date de l'achat ;
- depuis 2010, les concessions sont accordées pour une durée de 30 ans à la date de l'achat.

Mais attention, le décret du 06 mars 2009 modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures limite les concessions à perpétuité au 31 décembre 2010. **Depuis 2011, à l'occasion de chaque Toussaint, notre Administration place un panneau sur certaines de ces anciennes concessions à perpétuité pour en informer les éventuels héritiers. Il faut savoir que ces concessions peuvent être renouvelées gratuitement auprès de la Commune et ce pour une durée de 30 ans.**

# LA VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES : UNE QUESTION DE BON SENS

« *C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* » Victor Hugo

La conception et la gestion des cimetières représentent le grand défi des communes pour les prochaines années à venir. Les pesticides, encore largement utilisés dans ces lieux, font en effet l'objet d'un plan wallon de réduction. Depuis 2014, leur pulvérisation est interdite sur « toute surface reliée à un réseau de collecte des eaux pluviales » (filet d'eau) et dès juin 2019, dans tous les espaces publics, dont les cimetières. Ces réglementations découlent de la prise de conscience grandissante de la dangerosité des pesticides, tant pour l'environnement (pollution des eaux, toxicité vis-à-vis des insectes, etc.), que pour notre santé (irritations, cancers, diminution de la fertilité, etc.).

Les caractéristiques principales des cimetières actuels sont un paysage très minéralisé, avec une importante occupation du sol et une grande sensibilité des citoyens. Face à l'abandon des pesticides, nous n'avons plus le choix : il nous faut repenser complètement l'aménagement de nos lieux de cultes et amener graduellement un changement de perception

en ce qui concerne leur esthétique et, à fortiori, leur entretien. Plutôt que de considérer cela comme une contrainte, nous pouvons y voir une opportunité pour créer davantage d'espaces verts et réduire les coûts d'entretien. Une gestion intelligente et respectueuse de l'environnement, avec l'utilisation de techniques alternatives de désherbage, mais surtout par la végétalisation des cimetières, présente en effet quantité d'avantages :

- Meilleure qualité de travail pour les opérateurs communaux (aspects sanitaires, esthétiques) ;
- Préservation des nappes phréatiques et des insectes pollinisateurs ;
- Meilleure qualité des sols, et donc de la décomposition des corps ;
- Diminution du risque d'inondations (perméabilité des sols permettant l'infiltration des eaux) ;
- Meilleure résilience en cas de forte chaleur.

De plus, un nombre croissant d'études montrent que la présence d'espaces verts naturels contribue significativement au bonheur et à la bonne santé, physique et mentale, de la population environnante. L'avenir des cimetières wallons n'est donc plus à la lutte acharnée contre la reprise perpétuelle de la nature mais à son acceptation et à sa bonne gestion.

## Cimetière de Gelbressée (Province de Namur) : projet-pilote effectué par Ecowal



Après végétalisation (octobre 2014)



Avant végétalisation (mars 2014)

Sources :

ECOWAL : « Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie » : <http://ecowal.be/resources/shared/file/brochure-cimetieres.pdf>

PÔLE DE GESTION DIFFÉRENCIÉE : <http://www.gestiondifferentiee.be/>

UNION DES VILLES ET DES COMMUNES DE WALLONIE : « Le Cimetière nature : plus de nature, moins de pesticides » : [http://www.uvcw.be/no\\_index/actualite/6057-5442937355305072015034529593177389466.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/actualite/6057-5442937355305072015034529593177389466.pdf)

## RAPPEL : N'OUBLIEZ PAS DE VENIR CHERCHER VOS SACS POUBELLES PRÉPAYÉS

En payant la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices, les ménages rebecquois ont le droit de recevoir un rouleau de 10 sacs poubelles de 60 litres. Les rouleaux sont distribués à l'Accueil de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture jusqu'au 30 décembre 2016 (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 15h30).

Vous obtiendrez vos sacs gratuits sur présentation de votre preuve de paiement et de votre avertissement extrait de rôle. N'oubliez donc pas d'apporter ces deux documents.

Infos : Service Accueil 067/28.78.11



## DERNIÈRE MINUTE

### MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées sont malheureusement également touchées par la maltraitance. Elle se présente sous différentes formes : psychologique, physique, financière, civique ou due à des négligences. L'auteur du mauvais traitement peut être un membre de la famille, un professionnel ou un proche (voisin, ami ou autre).

**L'ASBL Respect Seniors** accompagne les aînés victimes de maltraitance, organise des actions dans le but de sensibiliser le public, élabore des statistiques et propose des formations pour les professionnels du secteur.

En cas de maltraitance, « Respect Seniors » tient une permanence téléphonique accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h au numéro d'appel gratuit suivant : 0800 / 30 330 (respect du secret professionnel assuré).

D'autres infos sur le site Internet : <http://www.respectseniors.be/>

### FÊTE DES MÈRES 2016



Pour sa 8ème édition, le Petit Train de la Fête des Mères, une organisation du Conseil Consultatif Communal des Aînés, a connu un véritable succès avec 87 participants !

L'activité avait pourtant connu un problème au départ de REBECQ-Gare car la voie n'était pas tout à fait sécurisée. La rapidité de réaction de l'Administration communale, qui a mis un car à disposition afin d'emmener les mamans, mamys et accompagnants à REBECQ-

ROGNON, a « sauvé » l'évènement ! ARTHUR nous a alors promenés dans notre belle campagne et c'est ensuite au son de l'accordéon que le verre de l'amitié a été offert au Bloc U, les mamans ont pu alors être « fleuries » comme chaque année. Toute bonne chose ayant une fin, nous avons alors repris le RRR vers ROGNON d'où le car a ramené les participants vers REBECQ-Gare.

Le CCCA remercie tous les intervenants qui ont contribué à la réussite de cette édition 2016 !

Rendez-vous en 2017 !

### VOUS CONSTATEZ LA PRÉSENCE DE RATS ?

Une dératisation de l'entité communale, des égouts ainsi que chez les particuliers qui en font la demande, est effectuée chaque année, à la demande de l'Administration communale, à raison de deux campagnes, une au printemps et une en automne.

Cette année, la dératisation d'automne aura lieu les 19, 20 et 21 septembre prochains !

Infos : Service Accueil : 067/287 811

### SUNDAY-SHOPDAY

Depuis 2014, la fédération belge du commerce et des services organise chaque année une ouverture dominicale nationale le premier dimanche d'octobre.

Organisé par plus de 5000 commerces dans 306 villes et communes en 2015, cet évènement se veut pour les habitants et les visiteurs un moment de shopping détente agrémenté par des activités de rues et des animations. Pour les commerçants, cette journée est une opportunité unique d'attirer des visiteurs et de leur faire découvrir leurs commerces ou établissements HoReCa.

#### Avis aux commerçants de notre entité !

Cette année, ce Sunday Shopday se tiendra le **2 octobre**.

Infos : [www.sundayshopday.be](http://www.sundayshopday.be)

### BILAN DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2015-2016



Lors de cette année scolaire, les jeunes conseillers Noah, Marie, Tiziano et Ilario ont réalisé une action de sensibilisation à l'économie énergétique au sein des implantations scolaires intitulée « **Buzz énergie** ». Ensuite, ils ont souhaité participer à l'opération « **Boîte à Kdo** » qui consiste à récolter des boîtes à chaussures et à les transformer en boîte cadeau pour des enfants placés en institution. Ils ont également eu l'opportunité de participer au **17<sup>ème</sup> rassemblement des Conseils Communaux des Enfants de Wallonie, avec notamment la visite du Parlement wallon**. Dès la rentrée de septembre, des élections auront lieu pour élire les conseillers 2016-2017 et mettre sur pied de nouvelles aventures citoyennes...

### PROCHAINES ACTIVITÉS DU PCDN : À VOS AGENDAS !

**I Conférence « Abeilles, guêpes, bourdons,...tous des hyménoptères » le 21/10 à l'Ancienne gare de Rebecq.** Conférence présentée par la Présidente du Cercle des Apiculteurs de Rebecq-Engnien sur « Comment favoriser tous ces pollinisateurs ou insectivores au sein de notre environnement ? »

**I Fête de la pomme le 05/11 (de 10h à 16h) au Petit Moulin d'Arenberg.** Pressage de pommes et stérilisation du jus (sur inscription uniquement au 067/287.842) ; Ateliers divers (conservation, recettes, vinification, ...); Dégustations ; Animations

**I Distribution d'arbres le 26/11 (de 10h à 14h) au Petit Moulin d'Arenberg.** Distribution gratuite d'arbres (celui à l'honneur et des fruitiers) ; Stand d'information sur le compostage ; Stand d'information sur l'arbre à l'honneur ; Dégustation de jus de pommes

Renseignements : 067/287.842 ou [environnement@rebecq.be](mailto:environnement@rebecq.be)

# 14<sup>ÈME</sup> COLLECTE DE JOUETS DANS LES PARCS À CONTENEURS DE WALLONIE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016

Vos enfants ont grandi et vous ne savez que faire de certains de leurs anciens jouets ? **Ne les jetez plus à la poubelle !** Ce samedi 15 octobre 2016, pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) invite les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus utilité dans un de ses 17 parcs à conteneurs.

Ces jouets connaîtront **une deuxième vie** puisqu'ils seront remis à divers partenaires (CPAS, « ressourceries », services-clubs, services d'aide à la jeunesse, associations locales à finalité sociale) qui en feront bénéficier les enfants défavorisés (**Saint-Nicolas, maisons d'accueil, garderies etc.**).

Pour l'IBW, cette collecte est l'occasion de sensibiliser une nouvelle fois la population à la problématique de la prévention des déchets et du réemploi. Le message que nous souhaitons faire passer est simple : **« avant de jeter, pensez à réutiliser ! »**. Certains objets (jouets, vélos, livres, électroménagers, vêtements, meubles, vaisselles,...) qui ne vous sont plus utiles peuvent faire le bonheur de quelqu'un dans votre entourage (famille, amis,...) ou d'écoles, mouvements de jeunesse, paroisses, CPAS, associations diverses,... Pensez-y toute l'année : avant les collectes de déchets, au parc à conteneurs,...

L'intérêt est double : **il s'agit à la fois d'un geste de solidarité mais aussi d'un geste en faveur de l'environnement** puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets à éliminer.

Alors, à vous de jouer !



- La collecte de jouets aura lieu dans tous les parcs à conteneurs de Wallonie à l'initiative de la COPIDEC qui regroupe l'ensemble des Intercommunales wallonnes de gestion des déchets : [www.copidec.be](http://www.copidec.be)
- Lors de l'édition 2015, près de 8.000 jouets ont été récoltés rien qu'en Brabant wallon.
- La liste des parcs à conteneurs de l'IBW est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs/>
- Heures d'ouverture le 15 octobre : de 10h à 17h15.



Une initiative de l'Intercommunale du Brabant wallon - IBW

Avec le soutien de la Wallonie

Tél. 0800/49.057 – [valmat@ibw.be](mailto:valmat@ibw.be) - avec le soutien de la Wallonie.

# 20 ÉTAT CIVIL

## ILS SONT ARRIVÉS

### EN MAI (SUITE),

Lewis DEMOITIE, né le 29 mai, chez Alisia Lauwerier et Kevin Demoitié

Mia GEORGE GONZALEZ, née le 30 mai, chez Daniela Gonzalez Barahona et Nicolas George

### EN JUIN,

Arda DEGIRMENCI, né le 1er juin, chez Funda Gundogdu et Murat Degirmenci

Gabriel BAEYENS, né le 6 juin, chez Angélique Degrève et Raphaël Baeyens



Mia DI FORE, née le 12 juin, chez Alison Hemerijckx et Valerio Di Fiore



Antonin ORESANSKY, né le 15 juin, chez Katerina Oresanska et Martin Oresansky

Rodrigo et Eduardo ANDREAS-KOS ROCHA, nés le 20 juin, chez Anna Andreakos et Nuno Cabecinha Rocha



Noham ROUSSEAU, né le 27 juin, chez Sarah Quiquanpois et Sébastien Rousseau

Mathew TORDOIR, né le 29 juin, chez Sarah Mahy et Ludovic Tordoir



Armin HENQUINET, né le 30 juin, chez Sandra Derauw et Michaël Henquinet

Sep BARRIX, né le 30 juin, chez Eline Dewaer et Ken Barrix

### EN JUILLET,

Ethan DE COCK STIFT, né le 2 juillet, chez Virginie Stift et Jérémy De Cock

Ylana MASUNGI, née le 4 juillet, chez Maria Vander Meeren et Apollinaire Masungi

Alice TONDEUR, née le 6 juillet, chez Tiziana Milioto et Nicolas Tondeur

Joséphine MOEYENSOON, née le 11 juillet, chez Séverine Porzio et Giles Moeyensoon

Matthew WALEM, né le 14 juillet, chez Mégane Lacroix et Jonathan Walem



Nina GIANNONE, née le 19 juillet, chez Laurence Crauwels et Salvatore Giannone

Mila PROENCA CALDEIRA, née le 20 juillet, chez Julie Nactergal et Alexandre Proença Caldeira

Enzo MATHONET, né le 22 juillet, chez Dounia Mathonet

Mila TAMINIAU, née le 28 juillet, chez Leila Claes et Julien Taminiau

### EN AOÛT,

Jade DOUAY, née le 3 août, chez Deborah Noël et Johnathan Douay



Elise CLEMENT, née le 4 août, chez Géraldine Willocq et Nicolas Clément

Eileen WIXEL, née le 7 août, chez Sarah De Mailly et Xavier Wixel

Kalina DEBSKA, née le 8 août, chez Milena Debska et Pawel Debski

Victoria GILLISSEN, née le 8 août, chez Isabelle Gillissen

Sybil COCQUET, née le 11 août, chez Sonia Petit et Quentin Cocquet

Leticia BUJOR, née le 14 août, chez Maria Figueiredo Munhoz Bujor et Ciprian Bujor

Angelina KALOMBO NTAMBWE, née le 22 août, chez Gina Mpale Mawete et Benoit Kalombo Ntambwe

Lila LEDOUX, née le 24 août, chez Sara Mahvelati Shamsabadi et Geoffrey Ledoux

Louis TAGNON, né le 25 août, chez Virginie Guyaux et Antoine Tagnon

## ILS SE SONT MARIÉS

### EN MAI,

Le 7, Christine Antoine et Robert Cooremans

Le 14, Mélodie Grimard et Maxime Cornelis

Le 21, Justine Tison et Dimitri Defer

Le 21, Pauline De Ro et Raphaël Magritte

Le 28, Christine Henrard et Brian De Nockere

Le 28, Madalena Duperrois et Claudio Cadeddu

### EN JUIN,

Le 4, Elly Borremans et Dimitri Willems

Le 11, Virginie Henrard et Eddy Lion

Le 18, Sophie Giunta et Bruno Beriou

### EN JUILLET,

Le 1er, Liliana Muela Tshioko et Fabrice Moke Mbey

Le 2, Susana Cadena Chafuel et Fabrice Courbez

## ILS SE SONT MARIÉS EN JUILLET (SUITE),

Le 2, Bénédicte Faelens et Eric  
Lubukayi Bantu Mbimpe

Le 9, Simona-Nicoleta Marcu et Iosif Iacob  
Le 14, Samantha Meijer et Rui Andrade De  
Gois Pinto

Le 15, Audrey Thomas et Kévin Ah-Pine

Le 16, Christelle Coppin et Eric Isite

Le 16, Alicia Desguin et Nicolas Depuydt

Le 23, Laura Cabron et Pierre Yernault

Le 23, Ariane Grandi et Stéphane Stevens

**L'ensemble du Conseil communal et de l'Administration communale félicitent le Président du Conseil communal Grégory Hemerijckx, à l'occasion de son mariage avec Muriel De Berg, célébré ce 29 juillet.**

## ILS NOUS ONT QUITTÉS EN MAI,

Patricia Flas, Jérôme Leveau, Marius Latinis,  
Yvette Laeremans, Gilberte Barbé

### EN JUIN,

Czeslaw Szyszko, René Mainil, José Glavie,  
Jacqueline Parée, Adolf Goosens, André  
Hautenaue

### EN JUILLET,

Frédéric Giordano, Freddy Simar, Jeanne  
Adriaens, Alain Richez

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

## FOOT RUS REBECQ SAISON 2016-2017

L'équipe sera ainsi composée pour cette saison 2016-2017 :

### Gardiens :

Adrien Faidherbe, Yoran Chalon, Maxime Peremans

### Défenseurs :

Matthias Crauwels, Ludwig Gorez, Adrien Leclercq, Florian Rebere, Emmanuel Spinelli, Kenny Verstraeten, Beryn Weteto

### Milieux :

Nathan Crauwels, Manu Deotto, Regis Demolie, Mathieu Dupont, Mathieu Herbecq, Quentin Hospied, Matthew Verhaeren, Stéphane Belic

### Attaquants :

Anthony Bova, Gianni Cordaro, Ricci Lufimbu, Nicolas Simon, Abdoulaye Coulibaly

### Staff :

Luigi Nasca, Samuel Remy, Jean-Marc Thielemans

### Venez encourager la RUS à domicile :

- D 11/09 à 15h : Rebecq – Onhayé
- D 25/09 à 15h : Rebecq – J. Taminés
- D 09/10 à 15h : Rebecq – Profondeville
- D 30/10 à 15h : Rebecq – RWDM
- D 20/11 à 15h : Rebecq – Francs Borains
- D 04/12 à 15h : Rebecq – Tournai
- D 15/01 à 15h : Rebecq – Solre/Sambre
- D 05/02 à 15h : Rebecq – Mons
- D 19/02 à 15h : Rebecq – Wavre
- D 05/03 à 15h : Rebecq – Manage
- D 26/03 à 15h : Rebecq – Uccle
- D 09/04 à 15h : Rebecq – Waterloo
- D 30/04 à 15h : Rebecq – Ganshoren



## Édito

Après une période de repos durant l'été, le Centre Culturel a repris ses activités depuis fin août et le programme du dernier trimestre s'annonce lui aussi bien rempli.

A côté des activités régulières et traditionnelles que vous connaissez bien comme les Thé Dansant, le Ciné Junior et l'atelier Lumerottes, ce dernier trimestre sera marqué par 2 expositions consacrées à des artistes féminines : Julie Moulin du 14 octobre au 6 novembre et Ariane Zielonka et la Rebecquoise et ancienne mérite culturel Sarah Roland du 18 novembre au 4 décembre.

Nous aurons également de plaisir comme tous les 2 ans avec le Club Photo dans le cadre de leur Gala qui vous fera voyager en photo.

En octobre nous accueillerons un excellent spectacle d'humour « Sous la robe » de Nathalie Penning ; ne tardez pas à réserver si vous voulez y assister car les demandes sont déjà nombreuses !

Le dernier week-end de novembre verra le retour sur scène de la troupe d'Art'Senn'ic dans une comédie de boulevard « Thé à la menthe ou t'es citron ? » ; n'hésitez pas à nous rejoindre car le rire et le divertissement seront sans aucun doute au rendez-vous.

Notre année se terminera par le Marché de Noël que nous accueillerons dans le magnifique cadre des Moulins d'Arenberg les 10 et 11 décembre.

Bonne fin d'année culturelle à vous toutes et à vous tous !



**Patricia VENTURELLI,**  
Présidente du Centre Culturel



## PHOTO

### Gala du Photo Club Rebecquois

> Du 29.09 au 01.10 – Salle communale de Quenast.

20 courts métrages photographiques qui vous feront voyager près de chez vous, ... au bout du monde, ou illustrant une chanson, ... une histoire.

## EXPOSITION

### «Julie Moulin»

> Du 14.10 (vernissage 19h30) au 06.11 – Moulin d'Arenberg. Entrée libre



On peut distinguer deux pans dans mon travail, l'un plein de délicatesse et de finesse qui continue la part première de ma pratique et est présenté sous la forme de dessins originaux de petit format. L'autre pan s'apparente plus à du Street Art de type «papier collé». Celui-ci propose de découvrir mon travail sous une autre forme plus accessible. Une forme qui va à la rencontre du public puisqu'elle présente dans l'espace urbain des reproductions grand format de mes dessins originaux. Ma technique de prédilection est le dessin au feutre bien que je me destine à une pratique pluridisciplinaire.

## THÉÂTRE

### « Sous la Robe » par Nathalie Penning

> 22.10, 20h – Salle communale de Quenast. PAF 18€, RESERVATIONS SOUHAITEES, places numérotées



Nathalie Penning a plusieurs robes, ... la plus célèbre d'entre elles étant noire avec un col blanc en lapin synthétique. Oui, Nathalie est avocate ! Elle a gagné quelques procès, mais surtout un incroyable pari : monter sur la scène du Théâtre de la Toison d'Or et y rester des semaines durant sans qu'un

siège ne soit jamais libre dans la salle. Hahavocat, drôle de métier ! Supposée faire un des métiers les plus sérieux du monde, à 5 ans déjà, Nathalie Penning chantait «Rikita Fleur de Java» de Georgette Plana, debout sur la table de la cuisine. Magnifique référence ! Depuis, elle ne rate pas l'occasion, entre deux plaidoiries, de remonter sur les planches. Issu de sa propre plume, « Sous la robe » oscille entre autodérision et satire sociale. Nathalie y dépeint l'avocat comme un être humain, avec ses peurs, ses défauts, ses envies et ses frustrations. Elle revisite son vécu : première visite en prison, joie de la copropriété, pro deo, visites guidées du Palais de Justice, journées « Avocat à l'école », blagues téléphoniques aux confrères. Accents, mimiques et gestuelle se marient délicieusement aux propos croustillants et légèrement venimeux de l'humoriste !

## CINÉ JUNIOR

### Snoopy le film

> 26.10, 14h30 – Salle communale de Quenast, PAF 2€



Snoopy, Charlie Brown, Lucy, Linus et le reste du gang bien aimé des « Peanuts » font leurs débuts sur grand écran, comme vous ne les avez jamais vus auparavant, en 3D ! Charlie Brown, le loser le plus adorable qui soit, se lance dans une aventure héroïque, tandis que son plus fidèle compagnon, Snoopy, s'élance dans les airs à la poursuite de son ennemi juré le Baron Rouge. D'après l'imagination de Charles M. Schulz et par les créateurs de L'Age de Glace, SNOOPY ET LES PEANUTS LE FILM démontrera que tout loser connaîtra également son heure de gloire

## THÉ DANSANT

### Blackbirds

> 27.10, 13h30 – Salle communale de Quenast, PAF 4€, tarte et café compris

## NOUVEAU ! CINÉ 80'S AT THE MOVIES

### « Les Goonies »

> 30.10, 16h - Salle communale de Quenast. PAF : 4€. RESERVATIONS SOUHAITEES

Astoria est une modeste et paisible cité portuaire de la Côte Ouest. Trop paisible au gré de ses jeunes habitants... « Il ne se passe jamais rien ici », soupira un jour l'un d'eux, mélancolique. Mickey Walsh, treize ans, venait de prononcer une de ces phrases fatigantes qui annoncent parfois les aventures les plus étranges, les plus folles et les plus amusantes.



## ANIMATION

### Atelier Lumerottes

> 03.11, de 13h30 à 17h  
Salle communale de Quenast : Atelier pour les enfants de 6 à 12 ans, parents admis ! Groupe de 30 enfants maximum



Non non, les citrouilles ne sont pas les seules à subir d'effrayantes transformations en

cette saison ! Savais-tu qu'il existe en Wallonie une tradition de lanternes creusées dans des betteraves ? Il s'agit de la tradition des « Lumerottes ». On creuse des betteraves fourragères pour y mettre une bougie et en faire des lanternes aussi effrayantes que rigolotes. Viens creuser ta Lumerotte avec nous. Tu pourras le soir venu la déposer devant chez toi et expliquer à tous les curieux d'où vient ton personnage ; ni des USA, ni d'Irlande mais du folklore wallon. Atelier de 13h30 à 15h15, goûter de 15h15 à 15h30h, 15h30 : projection d'un dessin animé qui fait peur... Fin de la journée vers 17h.

## EXPOSITION

### «Ariane Zielonka et Sarah Roland»



> Du 18.11 (vernissage 19h30) au 04.12 – Moulin d'Arenberg. Entrée libre

Un moment, un instant d'une vie où deux êtres se rencontrent et se content,

Les regards se croisent, les univers s'affrontent,

Morceau par morceau l'exposition a pris forme au fil de l'encre qui se plie aux lignes de vos sensations.

## THÉÂTRE

### Thé à la menthe ou t'es citron », création d'Art'Senn'ic

> 25 et 26, 20h ; 27.11, 15h – Salle communale de Quenast, 10€. RESERVATIONS SOUHAITEES, places numérotées



C'est l'histoire d'une troupe de comédiens qui répète une pièce de boulevard où il est question d'un gentleman cambrioleur

qui s'est introduit chez une aristocrate. Tout y est : le cocu, l'amant dans le placard et les qui-proquos attendus. Nous sommes à quelques jours de la première, rien n'est prêt ; les techniciens restent flegmatiques, la costumière est à côté de la plaque et la metteur en scène nébuleuse est débordée par les évènements.

Chez les comédiens l'ambiance est électrique, l'actrice principale est au bord de la crise de nerf à cause... du jeune premier, le fils du producteur, imposé - le boulevard ! Maladroit, timide, naïf et gaffeur il fait ses premiers pas sur les planches. C'est parti pour être un Vaudeville miteux joué par des acteurs calamiteux. Le soir de la première arrive, et là... ça tourne au délire, en une succession d'imprévus qui s'enchaînent dans une folie vertigineuse. Les acteurs tentent désespérément de récupérer catastrophes sur catastrophes. C'est une apothéose de qui-proquos et de gags inattendus... c'est chacun pour soi, rendez-vous aux saluts.

# AGENDA

## SEPTEMBRE

V 29/09 au S 01/10

### GALA PHOTOS

Du Photo Club Rebecquois  
PAF : au chapeau  
Salle communale de Quenast  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

## OCTOBRE

D 02

### BALADE GOURMANDE EN TRAIN DU BONHEUR

Organisée par Action communale  
Départ 11h. Prix : 25 €  
Infos et réservations : 067/34.22.35

D 02 11h-16h

### ATELIER CUISINE BUISSONNIÈRE

Organisé par « Un Dimanche à la Campagne asbl »  
Balade de reconnaissance des plantes sauvages comestibles  
Et atelier cuisine, repas 4 services, boissons, vins, café, thé inclus  
PAF : 50 € (35 € hors boissons)  
Au 3 chemin Hurtebize  
Sur réservation : Un-dimanche@la-campagne.be

L 03 18h-20h

### RÉUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois  
Salle de l'Ancienne gare  
Vente – Echange – Renseignements  
Entrée gratuite  
Infos : 0487/674.296

J 06 14h

### ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA  
Salle de l'Ancienne gare

S 08

### DÉLICIES DE LA MER

Buffet / repas organisé par le MR Rebecq  
Salle communale de Quenast

S 08 | D 09 12h-19h

### SOUPER CRECHE SŒURS LUCRÈCE & LOUISA

Salle communale de Wisbecq

D 09 10h-12h

### CONFÉRENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole  
Et petit élevage de Rebecq  
Salle de l'Ancienne gare  
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

V 04/10 au D 06/11

### EXPO JULIE MOULIN

Dessin  
Vernissage le 14/10 à 19h30  
Moulin d'Arenberg  
Entrée libre  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

V 14 dès 18h30 S 15 dès 18h30

D 16 de 11h30 à 16h00

### 33ÈME KERMESSE AUX MOULES ET GIBIER

Organisée par Omnisports Bierghes  
Salle communale de Wisbecq

S 15 de 10h à 17h15

### 14ÈME COLLECTE DE JOUETS

Dans votre parc à conteneurs  
Au profit des enfants défavorisés  
Un jouet sympa et en bon état servira 2 fois !

D 16 dès 14h30

### FESTIVAL DE MUSIQUE

Organisé par la Royale Harmonie Communale de Rebecq  
Salle communale de Quenast  
Infos : 0477/942.950

V 21

### CONFÉRENCE UNION DES APICULTEURS

#### « ABEILLES, GUÊPES, BOURDONS, ... TOUS DES HYMÉNOPTÈRES »

Comment favoriser tous ces pollinisateurs ou insectivores au sein de notre environnement ?  
Salle de l'Ancienne gare

S 22 20h00

### SPECTACLE HUMOUR « SOUS LA ROBE » - NATHALIE PENNING

PAF : 18 € réservation souhaitée - places numérotées  
Salle communale de Quenast  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Me 26 14h30

### CINE JUNIOR « SNOOPY – LE FILM »

PAF : 2 €  
Salle communale de Quenast  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

J 27 13h30

### THÉ DANSANT AVEC « BLACKBIRDS »

PAF : 4 € tarte et café compris  
Salle communale de Quenast  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

D 30 16h00

### CINÉ 80'S « LES GOONIES »

PAF : 4 € réservation souhaitée  
Salle communale de Quenast  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

## NOVEMBRE

J 03 13h30

### ATELIER LUMEROTTES

Salle communale de Quenast  
Atelier pour enfants de 6 à 12 ans, parents admis !  
Groupe de 30 enfants maximum  
Goûter et projection d'un dessin animé qui fait peur  
PAF : 5 € / enfant (betterave, goûter et projection inclus)  
Infos et réservation souhaitées : 067/63.70.67

J 03 14h

### ATELIER JEUX

Organisé par le CCCA  
Salle de l'Ancienne gare

S 05 de 10h à 16h

### FÊTE DE LA POMME

Espace du Petit Moulin  
Organisé par le PCDN  
Divers ateliers : conservation, recettes, vinification, ...  
Pressage de pommes et stérilisation du jus (uniquement sur inscription)  
Dégustations, animations  
Infos et inscription : 067/287.842

L 07 18h-20h

### RÉUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois  
Salle de l'Ancienne gare  
Vente – Echange – Renseignements  
Entrée gratuite  
Infos : 0487/674.296

D 13 10h-12h

### CONFÉRENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole  
Et petit élevage de Rebecq  
Ancienne gare  
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

V 18 20h S 19 20h D 20 15h

### THÉÂTRE RIDEAU BIERGHOIS « LE JOUR OÙ LE PAPA FUT KIDNAPPÉ » DE JOAO BETHENCOURT

Chapelle de Bierghes, Place Léopold Nuttinck  
PAF : 8 € adulte – gratuit pour enfants de – de 10 ans  
Infos et réservations : 0473/68.90.12 ou nactergal.julie@hotmail.com

V 18/11 au D 04/12

### EXPO ARIANE ZIELONKA ET SARAH ROLAND

Dessin et peinture  
Moulin d'Arenberg  
Vernissage 18/11 à 19h30  
Entrée libre  
Infos : CcR 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en **novembre 2016.**

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités avant le **15 octobre** à [sarah.berti@rebecq.be](mailto:sarah.berti@rebecq.be)  
Service communication

Administration communale  
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

**Graphisme:** [www.atdesign.be](http://www.atdesign.be)

**Rédaction:** Sarah Berti